

# PROTECTION DES CHEVAUX ET DE LEURS PROPRIÉTAIRES CONTRE LA RAGE

## FRÉQUENCE DE LA RAGE CHEZ LES CHEVAUX

---

- La plupart des chevaux ne sont pas protégés contre la rage.
- Mais les chevaux sont très exposés aux animaux de la faune.
- **LA RAGE EST 4 FOIS PLUS FRÉQUENTE CHEZ LES CHEVAUX QUE CHEZ LES CHIENS<sup>1,2,3</sup>.**





## TRANSMISSION

- La rage se transmet le plus souvent par la salive lors d'une morsure par un animal infecté<sup>4</sup>.
- La rage peut se transmettre lorsque de la salive infectée entre en contact avec des coupures, des plaies ou des muqueuses (comme la bouche, la cavité nasale ou les yeux)<sup>4</sup>.

## SIGNES CLINIQUES DE LA RAGE CHEZ LES CHEVAUX<sup>4,5</sup>

### LA RAGE PEUT RESSEMBLER À N'IMPORTE QUOI D'AUTRE.

- **Coliques**
- Hypersensibilité aux stimuli
- Comportement d'appuyer la tête sur un mur
- Agressivité
- Incoordination
- Boiterie
- Décubitus
- Parésie
- Perte d'appétit
- Fièvre
- Abattement

## RÉSULTATS CLINIQUES

- Chez les chevaux, la plaie de morsure est souvent non détectée<sup>6,7</sup>.
- Pendant l'incubation, le cheval peut ne présenter aucun signe clinique de rage avant 2 à 6 semaines, voire plusieurs mois<sup>8</sup>.
- Une fois que les signes cliniques apparaissent, la rage est toujours mortelle<sup>9</sup>; la plupart des chevaux meurent en 4 ou 5 jours<sup>4</sup>, mais certains survivent plus longtemps.

## PRÉVENTION DE LA RAGE

- La rage peut être prévenue par la vaccination.
- **SELON L'AAEP (AMERICAN ASSOCIATION OF EQUINE PRACTITIONERS), LE VACCIN ANTIRABIQUE DEVRAIT ÊTRE UN VACCIN DE BASE ADMINISTRÉ À TOUS LES CHEVAUX<sup>5</sup>.**

### Références

1. Ma X, Monroe BP, Cleaton JM, *et al.* Rabies surveillance in the United States during 2016. *J Am Vet Med Assoc* 2018;252(8):945-957 (<https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/29595389>, article consulté le 21 novembre 2018). 2. American Society for the Protection of Cruelty to Animals (ASPCA). Pet Statistics. En ligne : <https://www.aspc.org/animal-homelessness/shelter-intake-and-surrender/pet-statistics>, site consulté le 21 novembre 2018. 3. American Horse Council. 2017 Economic Impact Study of the US Horse Industry. En ligne : <https://www.horsecouncil.org/product/2017-economic-impact-study-u-s-horse-industry/>, site consulté le 21 novembre 2018. 4. Ontario Ministry of Agriculture, Food and Rural Affairs. Rabies and Horses. En ligne : [http://www.omafra.gov.on.ca/english/livestock/horses/facts/info\\_rabies.htm](http://www.omafra.gov.on.ca/english/livestock/horses/facts/info_rabies.htm), site consulté le 21 novembre 2018. 5. American Association of Equine Practitioners (AAEP). Rabies. En ligne : <https://aaep.org/guidelines/vaccination-guidelines/core-vaccination-guidelines/rabies>, site consulté le 21 novembre 2018. 6. Horton DL. Animal Health Trust. Equine Rabies. En ligne : <https://www.aht.org.uk/skins/Default/pdfs/defrajan-mar12focus.pdf>, site consulté le 4 décembre 2018. 7. Green SL, Smith LL, Vernau W, *et al.* Rabies in horses: 21 cases (1970-1990). *J Am Vet Med Assoc* 1992;200(8):1133-7. En ligne : <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pubmed/160732>, site consulté le 4 décembre 2018. 8. American Association of Equine Practitioners (AAEP). Rabies (rhabdovirus). En ligne : [https://aaep.org/sites/default/files/Guidelines/Rabies\\_PDF.pdf](https://aaep.org/sites/default/files/Guidelines/Rabies_PDF.pdf), site consulté le 4 décembre 2018. 9. American Association of Equine Practitioners (AAEP). Rabies Has Many Faces. En ligne : <https://aaep.org/horsehealth/rabies-has-many-faces>, site consulté le 4 décembre 2018.